

Compte-rendu du conseil municipal du 24 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi vingt-quatre juin à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Confort se sont réunis dans la salle polyvalente de Confort en raison de la crise sanitaire liée au virus Covid 19, sous la présidence de Monsieur BRIQUE Daniel, Maire.

Date de la convocation : 17 juin 2021

Membres présents : M. BRIQUE Daniel, M. CASTIGLIA Raphaël, M. JACQUINOD Mathieu, Mme GOUX URPIN Josiane, M. JERDELET Sébastien, M. BOURRAT Rémy, M. GUDULFF Didier, M. SAINT CYR Laurent, M. CUGNETTI Jean-Philippe, Mme MITTENNE LIOGIER Lisiane, M. BOURNONVILLE Bernard, M. DEBUCHY Damien, Mme CARJOT Marie-Claude

Membres absents : M. BERNARDI Eddy, Mme GALLAIS Mélissa

Secrétaire de séance : M. BOURRAT Rémy

POINT 1 : Approbation des comptes rendus du conseil municipal du 20 mai 2021 et du 7 juin 2021

Approuvés à l'unanimité.

POINT 2 : Compte-rendu des réunions communautaires

Soumission du projet par la CCPB d'une télémédecine. Pas d'opposition.

POINT 3 : Loyers de location du tram bar restaurant

Monsieur le Maire rappelle que la commune a alloué une aide financière exceptionnelle Covid-19 de 1 495.88 € (loyers des mois de novembre et décembre 2020, janvier et février 2021) au gérant de la société tram bar.

Il fait part du courrier de M. RAYMOND Eric, gérant de la société, sollicitant une aide financière Covid-19 supplémentaire pour les loyers de mars, avril et mai 2021 correspondant à 1 348.42 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le versement de l'aide financière exceptionnelle Covid-19 à la société Tram Bar d'un montant de 1 348.42 €,

- **DECIDE** de prévoir les crédits au budget communal au compte 6745 - Subventions aux personnes de droit privé – et de procéder à la décision modificative ci-dessous :

Section de fonctionnement :

Chapitre Dépenses 011 : Charges à caractère général

Compte 615228 - Entretien, réparations autres bâtiments : - 1 348.42 €

Chapitre Dépenses 67 : Charges exceptionnelles

Compte 6745 – Subventions aux personnes de droit privé : + 1 348.42 €

POINT 4 : Demande de rétrocession de voie privée à la commune

Monsieur le Maire fait part du courrier de Mme Monique PILLARD demandant que la commune reprenne la voirie du lotissement privé Le Mardavanne dont elle est propriétaire. La commission des travaux va étudier ce dossier.

POINT 5 : Convention de servitudes avec ENEDIS (parcelles cadastrées ZA 36 et 37 lieudit Chenolas) : signature de l'acte notarié

Il est porté à la connaissance du conseil municipal d'une convention signée entre la société ENEDIS et la commune de Confort le 28/12/2020 pour constituer des servitudes de passage de canalisations électriques souterraines, ainsi que d'accès des agents ENEDIS, de non-aedificandi, de pose et passage des divers accessoires nécessaires à l'installation, au profit de tout fonds dominant appartenant à la société ENEDIS. Ces droits seraient consentis sur les parcelles communales cadastrées section ZA N°36 et N°35 au lieudit Chenolas moyennant une indemnité de 15 €.

Cette convention prévoit une réitération par acte notarié et pour des questions de commodité, il est proposé une représentation du Maire par procuration de ce dernier au profit de tout collaborateur de l'office de Maître Antoine RODRIGUES, notaire à 74000 ANNECY, 4 route de Vignières.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- AUTORISE le Maire à signer l'acte notarié constituant ces droits et tous autres documents nécessaires à l'opération, personnellement ou pour des questions de commodité, par procuration au profit de tout collaborateur de l'office de Maître Antoine RODRIGUES, notaire à 74000 ANNECY, 4 route de Vignières.

POINT 6 : Décision modificative n°1

Il est proposé une décision modificative afin de financer à hauteur de 5 000 euros des travaux non prévus au budget pour la construction d'un auvent en bois dans le cadre de la réhabilitation et l'agrandissement de l'ERP de la Cure pour la création d'une mini-crèche « Cocon d'enfance ».

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la décision modificative ci-dessous :

Section de Fonctionnement

Chapitre 011 : Charges à caractère général

Compte 615221 : Bâtiments publics : - 5 000.00 €

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement

Compte 023 : Virement à la section d'investissement : + 5 000.00 €

Section d'investissement

Chapitre Dépenses 21 : Immobilisations corporelles

Compte : 2135- opération 169 : Réhabilitation ERP cure : + 5 000.00 €

Chapitre Recettes 021 : Virement de la section de Fonctionnement

Compte 021 : Virement de la section de Fonctionnement : + 5 000.00 €

POINT 7 : Informations diverses

Autorisation d'urbanisme

Déclaration préalables de travaux

Non-opposition : Demandeur : Christine JACQUINOD

Projet situé 151 champ Jacob pour la pose d'une fenêtre à côté de la porte d'entrée et ajout d'un velux (côté Est), création de deux ouvertures en chien couché et ajout d'un velux (côté Ouest).

Bibliothèque municipale

Compte rendu de la réunion pour la bibliothèque. Informations sur le fonctionnement, la formation des bénévoles.

Informatisation des livres à partir de juillet.

Horaires d'ouverture : que les mardis de 17h00 à 19h00 pendant les mois de juillet et août avec animation autour de lectures de contes. Prévision d'une exposition photos anciennes sur le village dans la pièce attenante à l'automne.

Demande de mobiliers : 2 tours (voir mobiliers d'occasion avec Didier Gudulff).

Demande d'augmentation du budget pour l'achat de livres qui est actuellement de 50 centimes d'euros par habitant.

Demande d'une clef pour chaque bénévole (voir changement de serrure avec le service technique).

Manifestations diverses

- Reprise des cours de zumba le 9 juin 2021,
- Reprise des cours de yoga le 10 juin 2021,
- Le festival du « Cri de la Goutte » aura lieu le 24/25 juillet 2021 avec mise en place des mesures sanitaires et d'un système de bus collectif et de parkings avec covoiturage.

Services périscolaires /Ecole

- Compte rendu du conseil d'école : effectifs stables pour la rentrée prochaine, budget scolaire augmenté passant de 4 050 euros à 5 000 euros, activité piscine maintenue, projet éco-école à venir, projet peinture murale côté cour sans intervenant extérieur à venir. Logiciel d'inscriptions Ropach : règlement à rappeler aux parents avant la rentrée avec explication détaillée du prix de revient.
- Incident survenu mardi 21 juin 2021 au restaurant scolaire : la porte du frigo a été laissée ouverte par le livreur de RPC, par conséquent 40 repas avariés n'ont pu être donnés aux enfants. Un grand merci à David du Tram qui a accepté immédiatement de préparer de succulents repas en remplacement. La facture a été envoyée à RPC.

Travaux

- Compte rendu de la réunion pour le projet « Centre bourg » : dépouillement de la consultation citoyenne, rencontre avec les riverains du tram et de l'école.
- Rapport du dossier sécurisation de la traverse La Mulaz : CCPB donne 50% de subvention pour financer deux chicanes et un plateau surélevé central. Etude sur la longueur du plateau.

Fin de séance à 19h10.

Le Maire, Daniel BRIQUE